



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 6 mars 2023, à l'adoption des règlements suivants :

- règlement n° 151-5-2023 intitulé *Règlement modifiant le règlement numéro 151-2011 concernant les nuisances;*
- règlement n° 321-2023 intitulé *Règlement concernant la démolition d'immeubles;*
- règlement n° 322-2023 intitulé *Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments;*
- règlement n° RRU5-6-2023 intitulé *Règlement modifiant diverses dispositions du Règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme n° RRU5-2012.*

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 7 mars 2023.

Marie-Josée Charron, greffière